



Résumé : Lors de l'apprentissage du français dans le cycle primaire, les élèves rencontrent d'énormes difficultés en lecture à haute voix dues à l'inexistence de certains phonèmes dans la langue source « l'arabe ». S'ajoute à cela l'incapacité à les reconnaître, à les identifier d'une manière correcte et convenable. Cette contribution fait état de l'avancement d'une recherche sur ces questions.

Mots-clés : phonétique - correction - cognition - investigation.

Abstract: In learning French as a foreign language, in the primary school, pupils face great problems in the skill reading. These difficulties are due to the absence of certain phonemes in their mother tongue Arabic. Moreover, they are unable to recognize and identify them correctly. This contribution reports on the progress of a research on these issues.

Keywords: phonetics - correction - cognition - investigation.

المخلص: عند تعلم اللغة الفرنسية كلغة أجنبية يواجه التلاميذ الطور الابتدائي مشكلة في حصة القراءة سببها عدم وجود بعض الحروف في لغتهم الأم اللغة العربية. كذلك فهم غير قادرين على التعرف على الحروف و التفریق بينهم. لإزالة الغموض في عملية القراءة يجب رؤية الحرف لترسيخه ذهنيا على شكل صورة ذهنية ثم سماع النطق الحرفي حتى يتسنى لهم النطق بكيفية صحيحة مفهومة وواضحة.

الكلمات المفتاحية : صوتيات - تصحيح - إدراكية - بحث.

La phonétique se définit par rapport aux procédés qu'elle met en application pour son enseignement / apprentissage. Elle a pour objet le comment obtenir une prononciation acceptable. Elle s'intéresse à la boucle audio phonatoire, comment le son est perçu puis articulé grâce aux différents organes phonatoires pour produire une parole compréhensible, intelligible et porteuse de sens. Elle se penche aussi sur le pourquoi de ses complications lors de l'émission. Elle est non seulement omniprésente et multifonctionnelle mais aussi un enjeu majeur à la fois scolaire et social.

Elle a des sous-domaines comme : la phonétique historique, la phonétique physiologique, la phonétique articulatoire, la phonétique correctrice, la phonétique auditive, la phonétique acoustique, la phonétique comparée, la phonétique évolutive. C'est une

discipline très vaste. Elle est en étroite collaboration avec d'autres études comme l'orthophonie, la reconnaissance automatique de la parole, la phoniatry grâce à la vocalisation.

La problématique de la prononciation est actuellement au centre des réflexions linguistique et didactique. Le savoir prononcer convenablement est une compétence qui s'acquiert grâce à une application régulière. Le précurseur Théodore disait que c'est l'élève qui doit s'améliorer par la pratique, par la répétition suivant les consignes et les orientations de l'enseignant.

Le vouloir communiquer nécessite une suite de sons sélectionnés, émis grâce à un appareil phonatoire, perçus ensuite par le système auditif. Ce dernier stimule le cortex auditif qui, à son tour va les transmettre à l'hémisphère gauche où ils seront décodés et identifiés. Ce processus aide à apporter des informations sur l'appartenance sociale du locuteur, à partir de l'accent, l'intonation, les variations phonétiques si elles existent. Aujourd'hui, les nouvelles techniques d'investigation telles que l'imagerie fonctionnelle de résonance magnétique, la tomographie par émission de positons, les potentiels électriques évoqués, le magnéto-encéphalographique, la chronométrie mentale, l'étude des lésions cérébrales, l'approche computationnelle ont donné un nouvel élan au domaine de la recherche en phonétique et font découvrir les différentes parties du cerveau en activité lors de la prononciation ainsi que leurs localisations. La neuropsychologie cognitive est aussi profitable à l'enseignant du moment qu'elle lui permet de comprendre le pourquoi de l'incapacité d'un élève à une vocalisation et une compréhension acceptables.

Délaissée car considérée comme rébarbative, inutile dans l'apprentissage d'une langue étrangère, ce n'est que récemment que la recherche en didactique des langues s'est intéressée à la phonétique grâce notamment à des chercheurs comme Abry, Borrell, Bréal, Champagne, Guimbretière, Passy, Rosset, Rousselot...

Les recherches actuelles en psychologie cognitive reconnaissent que l'attitude de l'apprenant est une composante de la situation de lecture. C'est pour cette raison qu'il faut faire lire, faire réfléchir sur le quoi, le comment et le pourquoi de la lecture en favorisant des situations réelles et authentiques.

Nous nous sommes intéressés au cycle primaire parce qu'il nous paraissait crucial et qu'il représentait les premières manifestations d'un réel apprentissage de la prononciation d'une langue appartenant à un système différent de celui de la langue maternelle de l'apprenant. Si ces derniers accumulent les insuffisances, les déformations, celles-ci rendront sa pratique de plus en plus compliquée et épuiseront au fur et à mesure leurs désirs de lire.

Les hypothèses retenues sont que les difficultés que rencontrent les élèves du cycle primaire en Algérie, quant à la prononciation, l'articulation des phonèmes appartenant au français sont causées par la confusion entre les sons appartenant à la langue source et ceux de la langue cible.

Une prononciation juste peut jouer un rôle considérable dans son apprentissage du français. Elle peut influencer sa compétence, sa confiance pour ne plus être la risée de ses camarades. Les questions fondamentales posées sont les suivantes :

- Pourquoi les élèves du cycle primaire sont-ils incapables à articuler, prononcer d'une manière intelligible et compréhensible?
- Quelles sont les raisons de cette inefficacité et ces déformations?
- Quelle est la méthode appropriée pour remédier à cette situation ?

Pour essayer d'y répondre, mieux comprendre et cerner les déficiences chez les élèves, nous avons entrepris une démarche qui relève de la méthode audio- visuelle (M.A.V). Les résultats obtenus après analyse des corpus et les questionnaires devaient nous permettre de révéler s'il y avait une concordance c'est-à-dire, montrer si les enseignants pratiquaient réellement la phonétique en classe de FLE et comment, s'ils avaient eu une formation dans cette discipline pour pouvoir assister les apprenants en cas de difficultés.

L'objectif de cette démarche, était d'alléger la surcharge cognitive de l'apprenant lors de la réutilisation de l'information qu'il a stockée dans sa mémoire à long terme, de l'aider aussi à s'améliorer, à se perfectionner si ce n'est par une connaissance parfaite des systèmes phonétiques français et arabe, une méthode de correction adéquate issue selon les résultats obtenus avec les apprenants du cycle primaire. Grâce à cette méthode, on peut aussi diagnostiquer les raisons de ces difficultés et aider les apprenants à être aptes à émettre les phonèmes sans difficulté.

L'objectif était aussi de montrer quelles sont les méthodes et les techniques que l'enseignant du FLE, dans le cycle primaire, doit mettre en œuvre pour résoudre le problème de prononciation. Ceci nécessite une maîtrise, une présence, une contribution totale de ce dernier pour assister l'apprenant à s'améliorer par le biais de la pratique de la phonétique en s'appuyant sur une stratégie d'intervention qui l'impliquera aussi. Nous pouvons dire aussi que la prononciation en acte de lecture à haute voix est une tâche complexe qui nécessite la conjugaison de plusieurs compétences pour aboutir à une production acceptable et juste.

Nous avons tenté tout au long de cette étude expérimentale d'appréhender cette notion de prononciation qui dépend des connaissances du sujet et des stratégies qu'il met en jeu. L'enjeu est la capacité de l'apprenant à pouvoir prononcer en prenant en considération certains paramètres comme la perception, la reconnaissance, la discrimination, l'identification des phonèmes. L'élève doit, à la fin de sa scolarité, avoir acquis une connaissance de base sur la pratique de la phonétique qui lui permet d'accéder non seulement à une réalisation convenable mais aussi à une maîtrise de la lecture et de la compréhension.

L'analyse des corpus des trois années d'apprentissage du français dans le cycle primaire, en lecture à haute voix, révèle que les élèves ont des difficultés dans la réalisation de certains phonèmes qui sont méconnus pour eux à cause de la présence de deux répertoires phonétiques distinctifs. Cette déformation n'est pas uniquement due aux interférences phonologiques mais aussi au processus cognitif, c'est-à-dire que leurs mémoires lexicales n'arrivent pas à reconnaître le son/mot. Ils ne peuvent pas procéder à un transcodage correct graphèmes/phonèmes à cause de la perception visuelle « fixation » et auditive « discrimination » incorrectes. Ci-dessous quelques exemples d'imperfections relevées chez les apprenants du cycle primaire en question :

Son	Articulation
[oe]	[ɛ]
[ɔ]	[ɑ]
[ø]	[a]
[ə]	[e]
[ɔ]	[ɛ]

Ceci montre que l'incapacité des élèves à prononcer n'est pas uniquement due aux cribles phonologiques, mais aussi à la perception visuelle/auditive qui entraînent, chez eux, une difficulté à différencier, à discerner un phonème/un mot. Il faut souligner que le décodage n'est en général qu'un ultime recours, et lorsqu'un enfant rencontre un mot qu'il ne reconnaît pas du premier coup d'œil, il fait ce que ferait un lecteur adulte en pareille circonstance, soit il saute le mot et poursuit sa lecture, soit il tente de le deviner. A moins qu'il ne soit surveillé par un adulte, il n'essaiera qu'en dernier recours de décoder le mot lettre par lettre.

J-P. Rossi (2008 : 75) signale que l'existence de ces répertoires est confirmée par les études de neurophysiologie qui ont permis d'identifier les zones du cortex responsables de la réception et de la production du langage. Les problèmes d'articulation, de reconnaissance et de différenciation se propagent jusqu'au collège, d'après le témoignage des enseignants de ce palier, voire le lycée parce que les élèves n'ont jamais été initiés à ce genre d'exercice. Il est ainsi préférable que l'enseignant ait un aperçu sur quelques troubles, liés à l'enseignement/apprentissage d'une langue, qui pourront l'aider à découvrir les apprenants qui ont réellement des difficultés comme : les troubles articulatoires de l'expression orale écrite, la dysorthographe. Leurs symptômes respectifs pourraient servir de dépistage précoce de l'imperfection.

Daneman et Newson (1992) considèrent que le rôle de la subvocalisation serait plus important pour le stockage et l'intégration successive des mots du texte dans la mémoire de travail, au cours de la compréhension de texte. Ainsi, il semble nécessaire ici de dissocier clairement le rôle de la phonologie dans l'identification des mots écrits du rôle de la phonologie dans la compréhension du texte. Il est recommandé, par conséquent, de se pencher à développer chez les apprenants la perception afin de pouvoir non seulement lire avec aisance mais aussi écrire avec facilité. Il ne faut nullement responsabiliser l'enseignant quant aux difficultés rencontrées par les élèves dans cette discipline, mais penser à mettre à sa disposition un matériel d'enseignement, des outils didactiques.

Nous avons dans cette perspective travaillé à une méthode de correction qui pourrait aider d'une part les enseignants à mieux maîtriser la pratique de la phonétique et à intervenir avec facilité pour améliorer leurs prononciations, et de l'autre, l'apprenant à se perfectionner, à prononcer avec aisance dès le primaire, qui est un palier très déterminant pour l'apprentissage d'une langue étrangère. Il est nécessaire qu'il soit entraîné, d'un côté à un niveau de la perception visuelle et auditive, et de l'autre, accoutumer ses organes phonatoires à articuler pour s'améliorer et se perfectionner. L'élève doit acquérir une correcte articulation à compter de ce cycle pour se pencher par la suite à une autre compétence à savoir la compréhension de l'écrit.

Bibliographie

- Abry, D., Velderman-Abry, J. 2007. La Phonétique : audition, prononciation, correction. Paris : Clé international,
- Bohé, M. 1979. « Présentation d'un test de niveau destiné à évaluer la prononciation des enfants catalans », Les cahiers du Ceravum n° 1, Montpellier.
- Borrell, A. 1993. « Le rôle de la phonétique en classe de langue seconde et / ou étrangère: Pour une meilleure prise en charge de l'oral dans l'enseignement / apprentissage des langues ». In: Travaux de didactique du FLE N° 39
- Borrell, A. 1996. « Systématisation des erreurs de production et donc de perception chez les apprenants étrangers », Revue de Phonétique Appliquée 118-119, pp. 01-15, Université de Toulouse-Le Mirail, Editeur : Université de Mons-Hainaut.
- Callamand, M. 1973. L'intonation expressive, exercices systématiques de perfectionnement. Paris : Hachette- Larousse.
- Cuche, Th, Dutoit, J.G, Sommer, M. 2006. Dire, Lire et Ecrire, Enseigner avec la méthode phonémique synthétique. Paris : Belin.
- Daneman, M. & Newson, M. 1992. "Assessing the importance of subvocalization during normal silent reading". *Reading and Writing: An Interdisciplinary Journal*, 4, 55-77.
- Delacour, J. 1999. Une introduction aux neurosciences cognitives. Louvain-la-Neuve : De Boeck université.
- Delbecque, N (Ed.). 2006. Linguistique cognitive, comprendre comment fonctionne le langage, Bruxelles : De Boeck-Duculot
- Document d'Accompagnement du Programme de Français de la 3ème et 4ème année primaire. Algérie : Direction de l'Enseignement Fondamental, Commission Nationale des programmes, Avril 2008.
- Enseignement du Français, 4ème Année Fondamentale, Livre du Maître, Fiches, Guide du Maître, Institut Pédagogique National. Algérie : Ministère de l'Education Nationale, 1984-1985.
- Fraisse, P. 1967. « Le rôle de l'incertitude et de la discrimination dans la reconnaissance perceptive ». In L'Année psychologique, Volume 67, Numéro 1, pp. 61-72.
- Fuch, C (ed.). 2004. La linguistique cognitive. Paris : Ophrys.
- Girolami-Boulinier, A. 1978. Prévention de la dyslexie et de la dysorthographe dans le cadre normal des activités scolaires, l'enfant, l'adolescent. Actualités pédagogiques, et psychologiques. Paris : Delachaux et Niestlé.
- Guimbretière, E. 1994. Phonétique et Enseignement de l'Oral, Didactique du Français. Paris: Didier/ Hatier.
- Guimbretière, E. 2000. « L'Enseignement de la phonétique : état des lieux entre tradition et modernité », Mélanges CRAPEL n° 25, Spécial : Une didactique des langues pour demain, en Hommage au Professeur Henri Holec, pp. 153-168.
- Horaires, Programmes, Directives Pédagogiques, Classes Primaires Élémentaires, Algérie : Ministère de l'Orientation Nationale, de l'Enseignement du Premier Degré, IPN, 1964.

Léon, M. et al. 1966. Introduction à la phonétique corrective. Paris : Hachette /Larousse.

Naddaf, N. 1993. Etude Comparative des deux Systèmes Phonologiques du Français et de l'Arabe et Problèmes d'Interférences ». Travaux de Didactique du FLE N° 30, Université de Lattaquié, Syrie, pp. 135-155.

Programme de Français de la 3ème année primaire. Algérie : Direction de l'Enseignement Fondamental, Commission Nationale des Programmes, Avril 2008.

Renard, R. 1971. Introduction à la méthode verbo- tonale de correction phonétique. Paris : Didier.

Rolland, Y. 2011. Apprendre à prononcer, Quels paradigmes en didactique des langues ? Paris : Belin/ Sup.

Rossi, Jean-Pierre. 2008. Psychologie de la Compréhension du Langage. Coll. Ouvertures Psychologiques, Série LMD, Bruxelles : de Boeck.

Van Grunderbeeck, N. 1998. Les difficultés en lecture, Diagnostic et pistes d'intervention. Boucherville : Gaetan Morin.